

L'EMERGENCE DU MAROC : LES FONDEMENTS ET LES DEFIS

**CONFERENCE INTERNATIONALE SUR L'EMERGENCE DE L'AFRIQUE
ABIDJAN, 28-30 mars 2017**

*Par Mohammed Tawfik MOULINE
Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques*

RESUME

Basée sur une conception de l'émergence qui semble la plus appropriée et sur une comparaison avec des pays émergents, la présente communication du Directeur Général de l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) a permis de mettre en exergue les avancées enregistrées par le Maroc dans le domaine politique et institutionnel, économique, social et sociétal, environnemental ainsi que les défis à relever et les réformes à mener.

ABSTRACT

Based on a conception of emergence which seems to be the most appropriate and on a benchmark with other emerging countries, the presentation made by the General Director of the Royal Institute for Strategic Studies (IRES) has highlighted the progress achieved by Morocco in the political, institutional, economic, social and environmental fields, and identified the challenges that need to be addressed and the reforms that have yet to be undertaken.

Préambule : le concept de l'émergence

La diversité des études sur les pays émergents témoigne de l'évolution du contenu de ce concept, excluant largement tout consensus. Une des expressions du manque de consensus sur une définition du concept de l'émergence est que les listes de marchés émergents émanant des fournisseurs d'indices, des institutions multilatérales et d'autres sont différentes les unes des autres.

Les critères économiques et financiers, souvent avancés en tant que révélateurs de l'émergence d'un pays, sont notamment le niveau de revenu par habitant, le taux de croissance économique, le degré d'ouverture de l'économie, la taille et la liquidité du marché boursier.

Ainsi, sont considérés comme pays émergents "les pays en développement qui constituent des pôles d'attraction des investissements nationaux et étrangers qui diversifient et accélèrent durablement leur croissance économique et qui s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale, dans un cadre de stabilité macroéconomique"¹.

Le concept d'émergence est complexe et difficile à cerner. L'émergence d'un pays ne peut pas, toutefois, être appréhendée uniquement sous l'angle économique. Il est indispensable de tenir compte de la qualité de la gouvernance politique, du cadre réglementaire des procédures, du capital humain et des infrastructures. La qualité du leadership politique peut constituer la cause endogène profonde des performances économiques et sociales des pays en développement.

La définition qui semble la plus appropriée de l'émergence est la suivante : Un pays émergent est un pays qui connaît une liberté économique et politique accrue, qui s'inscrit de plus en plus dans un marché global, qui a une classe moyenne de plus en plus importante, qui assiste à une amélioration progressive et résolue du niveau de vie de sa population, qui a une société ouverte et qui coopère de plus en plus avec les institutions multilatérales.

Le Maroc réunit l'ensemble des critères de l'émergence, sauf celui d'une croissance potentielle en accélération. Bien qu'elle ait été soutenue depuis le début des années 2000 (5%, en moyenne annuelle, au cours des dix dernières années), la croissance économique au Maroc a été moins rapide que celle des pays émergents.

Le Maroc est devenu de plus en plus attractif aux IDE. Tout en poursuivant sa stratégie de diversification économique et d'ouverture vers l'extérieur, le Maroc se distingue par son élan réformateur, ouvrant des perspectives de développement prometteuses. Les réformes les plus importantes concernent les volets suivants :

- Politique et institutionnel : Ancrage aux valeurs de démocratie et des droits de l'Homme et amélioration de la gouvernance des institutions.

¹ Commission économique pour l'Afrique. Document du travail Série 8. Décembre 2012

- Economique : Renforcement des capacités compétitives pour impulser le processus de création de la richesse nationale.
- Social et sociétal : Impulsion du développement humain et mise en place des conditions nécessaires pour un vivre-ensemble apaisé et harmonieux.
- Environnemental : Adoption de l'économie verte comme axe central de la politique d'adaptation au changement climatique et de réduction de l'empreinte écologique.
- Politique étrangère : Choix politiques modérés, forte sensibilité aux questions globales et ouverture sur l'international qui s'accélère avec le développement des groupes marocains au niveau du continent africain.

1. Des avancées sur le plan politique et institutionnel, confortées par la réforme constitutionnelle de 2011

Monarchie millénaire, dotée d'une légitimité populaire, le Royaume du Maroc a opté, dès son Indépendance, pour le pluralisme politique et l'économie de marché, à visage humain et a favorisé le développement de la société civile.

Entre 2003 et 2005, le Maroc a mené un processus de réconciliation nationale, soutenu par les partis politiques, les centrales syndicales et la société civile dans le but d'exhumer le passé pour mieux envisager l'avenir : indemnisation des victimes des droits de l'Homme et mise en place de dispositifs adéquats pour qu'il n'y ait plus de violations dans le futur.

Un saut qualitatif important a été enregistré avec l'adoption de la Constitution en juillet 2011 qui est l'aboutissement d'un long processus de réformes multidimensionnelles, visant à accélérer la transition d'une démocratie représentative à une démocratie participative où le rôle de la société civile est important. Les apports de cette nouvelle Constitution s'articulent autour des axes ci-après :

- La consécration constitutionnelle de la **pluralité de l'identité marocaine** : arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen.
- Le renforcement de l'Etat de droit et l'érection de la **justice au rang de pouvoir indépendant**.
- La promotion d'une **nouvelle génération des droits humains** : droit à la vie, droit à la sécurité, droit à un environnement sain, droit de pétition...
- La consolidation du principe de **séparation et d'équilibre des pouvoirs** : le chef du gouvernement est responsable intégralement de l'exécutif.
- La consécration du principe de nomination du chef du gouvernement au sein du parti politique, arrivé en tête des élections de la chambre des représentants.

- La constitutionnalisation des instances en charge de la bonne gouvernance, des droits de l'Homme et de la protection des libertés.
- La suprématie du droit international sur les lois nationales.

La réforme constitutionnelle confère à la région une place de choix. Le nouveau découpage territorial du Royaume en 12 régions, au lieu de 16, a jeté les bases d'un modèle régional marocain, fondé sur des "régions économiquement et géographiquement complémentaires et socialement et culturellement harmonieuses". Ce modèle est axé, entre autres, sur :

- l'élection des conseils régionaux au suffrage universel direct,
- la refonte de la composition et des attributions de la deuxième chambre du Parlement, dans le sens de la consécration de la représentativité territoriale des régions,
- la mise en place de mécanismes de financement, favorisant la solidarité entre régions : fonds de cohésion régionale, système de péréquation.

Dans le cadre de l'opérationnalisation de la Constitution de 2011, plusieurs lois organiques ont été promulguées dans une multitude de domaines. Ce chantier d'envergure requiert, pour son parachèvement, l'adoption de nouveaux modes de production des politiques publiques. Il interpelle les capacités des institutions, notamment représentatives, à opérer un saut qualitatif important pour améliorer davantage leur fonctionnement et regagner la confiance des populations.

2. Une dynamique économique, axée sur des politiques macroéconomiques saines et des stratégies sectorielles, promouvant les métiers mondiaux du Maroc

Le Maroc est un chantier de réformes économiques et financières depuis le début des années 80. Les efforts consentis portent sur :

- le **renforcement de la stabilité macroéconomique** (inflation maîtrisée, endettement public soutenable...), conférant plus de résilience à l'économie marocaine face aux chocs exogènes et une qualité de crédit souverain du Maroc, la plus fiable dans sa région (*Investment grade*),
- l'**aménagement territorial** et le développement des infrastructures autoroutières, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires, renforçant la connectivité internationale du Maroc,
- la **mise en œuvre de stratégies sectorielles**, visant à transformer le profil de spécialisation du Maroc : développement des métiers mondiaux du Maroc dans le cadre du plan Emergence, du plan Maroc vert dans l'agriculture, de la vision 2020 du tourisme, de la stratégie énergétique, du développement du secteur phosphatier... : *le secteur*

automobile occupe aujourd'hui le premier poste à l'export, dépassant les phosphates et dérivés,

- la **diversification des relais de croissance des opérateurs économiques marocains**, notamment en Afrique subsaharienne (forte présence en Afrique des secteurs bancaire, des télécoms, du bâtiment...).

Le Maroc est considéré, aujourd'hui, comme un hub régional dans une multitude de secteurs, ce qui lui permet d'amplifier sa taille économique. Quelques défis restent, cependant, à relever pour asseoir l'économie marocaine sur une trajectoire de croissance à la fois ascendante et inclusive :

- accroître le contenu de la croissance économique en emplois pour une population jeune et qualifiée,
- optimiser les opportunités offertes dans le cadre des accords de libre-échange, conclus par le Royaume,
- intégrer progressivement le secteur informel dans le circuit formel et promouvoir l'économie sociale et solidaire,
- rendre le Maroc encore plus attractif aux capitaux étrangers, favorisant le transfert du savoir et du savoir-faire pour accélérer le rattrapage technologique du Maroc.

3. Des réformes sociétales, visant la consolidation du lien social et la valorisation de la diversité culturelle du Royaume

Des avancées importantes ont été enregistrées par le Maroc, permettant d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de promouvoir l'équité sociale et d'assurer les bases d'un vivre-ensemble harmonieux et apaisé.

Dans ce cadre, l'offre des services sociaux de base a connu un fort développement :

- Education : Généralisation de la scolarisation de base, amélioration des conditions d'accès des élèves en milieu rural, réduction de l'analphabétisme...
- Enseignement-formation : Réforme de l'enseignement supérieur, émergence d'universités privées, développement de la formation professionnelle en tant que filière à part entière.
- Santé : Amélioration de l'offre de soins et généralisation de la couverture médicale, notamment au profit des couches vulnérables.
- Logement : Promotion de l'accès au logement social, moyennant des aides substantielles de l'Etat : mobilisation du foncier, garanties des crédits logement...
- Eradication de la pauvreté absolue et forte diminution de la pauvreté relative.

Les réformes sociales, conjuguées à la mise en œuvre de l'Initiative Nationale du Développement Humain en 2005, ont permis de renforcer les capacités des populations vulnérables et de promouvoir les activités génératrices de revenus.

De grandes réformes sociétales ont été menées par le Maroc depuis le début de la décennie 2000 :

- **Réhabilitation du statut et des droits de la femme marocaine**, rendue possible grâce à l'engagement personnel de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI : réforme du code de la famille en 2004, transmission de la nationalité marocaine par la mère en 2007 et levée des réserves du Maroc sur la Convention des Nations-Unies, relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes en 2011. Ces réformes ont eu pour effet de renforcer la parité homme-femme. Dans certains secteurs, comme l'enseignement supérieur, l'effectif des jeunes filles est plus élevé que celui des jeunes garçons.
- **Encadrement du champ religieux** : formation des prédicateurs et des prédicatrices, lutte contre le prêche informel, sensibilisation des citoyens via les canaux de communication audio-visuels aux valeurs de l'Islam, basées sur la tolérance et le respect des autres confessions. L'expérience marocaine en la matière bénéficie, aujourd'hui, à certains pays arabes et africains ainsi qu'à des pays européens.
- **Développement de la société civile** dont le rôle de partenaire des pouvoirs publics s'est accru. Le nombre actuel d'associations au Maroc s'élève à plus de 130.000. Actuellement, la société civile n'est plus dans une logique de plaidoyer, mais joue un rôle complémentaire à celui des pouvoirs publics dans plusieurs domaines : éducation non-formelle, santé...

Malgré les progrès réalisés, plusieurs défis subsistent au niveau social :

- Accélération de l'accumulation du capital humain visée par la nouvelle réforme du système d'éducation, privilégiant l'égalité des chances, l'amélioration de la qualité du système et une plus grande ouverture sur les langues étrangères.
- Valorisation du capital immatériel en tant que source importante de création de la richesse nationale et répartition plus appropriée de cette richesse. Le poids de ce capital dans la richesse nationale s'élève à 75%, soit un niveau proche de la moyenne des pays de l'OCDE qui est de 80%.
- Meilleure gouvernance des filets sociaux pour en maximiser les retombées sur les bénéficiaires, tout en favorisant l'allocation optimale des dépenses publiques.
- Transition d'une politique de logement à une véritable politique de la ville, en prenant en considération la dimension urbanistique et les impératifs du lien social : mixité sociale, question des valeurs et des identités...

Quant aux défis relatifs au domaine sociétal, ils sont précisés ci-après :

- Immunisation de la jeunesse marocaine de l'influence des courants de pensée extrémiste, venant de l'extérieur et opérant via internet.
- Participation politique de la femme conforme aux niveaux fixés par la Constitution (27% des sièges au niveau communal, 30% de sièges au niveau régional et national) et facilitation de sa participation dans le domaine économique.
- Renforcement des capacités des acteurs de la société civile et leur mise à contribution à l'effort de diplomatie publique.

4. Une transition vers des politiques publiques, favorisant la durabilité environnementale

Les choix de politiques publiques du Maroc sont davantage inscrits dans des approches orientées vers la durabilité pour des considérations d'adaptation aux effets inévitables du changement climatique, mais aussi pour des objectifs d'accélération du processus de développement économique.

Reconnu à l'échelle internationale pour sa politique des barrages, le Maroc a mis en œuvre dès 1995 une stratégie de l'eau, basée sur la gestion de la demande et la mobilisation efficace des ressources hydriques.

Le Royaume a fait du développement des énergies renouvelables, notamment le solaire et l'éolien, un axe central de sa stratégie énergétique de 2009. Le poids de ces sources d'énergie dans la capacité électrique nationale devrait atteindre 42% en 2020 et 53% en 2030. Le parc solaire de Ouarzazate, mis en service en 2016, devrait consacrer le rôle de pionnier du Maroc dans le domaine de l'énergie solaire.

Le Maroc a instauré, récemment, un nouveau dispositif de développement de son littoral qui tient compte des nouvelles données liées au changement climatique et à la réduction de l'empreinte écologique.

Le Royaume dispose d'une stratégie de développement durable qui a pour objectifs l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le renforcement de la gestion durable des ressources naturelles et la promotion des activités économiques respectueuses de l'environnement.

Pays actif dans le débat international dans le domaine climatique et environnemental, le Maroc, a abrité la COP22, en novembre 2016. En marge de cette conférence, il a organisé le Sommet Africain de l'Action qui vise à permettre au continent de s'exprimer en une seule voix pour harmoniser ses politiques de lutte contre les effets du changement climatique et pour accroître son pouvoir de négociation.

La maximisation des retombées des initiatives prises en vue d'asseoir le développement durable sur des bases solides au Maroc requiert la poursuite de l'alignement de l'arsenal institutionnel et législatif national sur les standards internationaux, la mobilisation de financements nationaux, le recours aux fonds internationaux ainsi que la promotion de modes de production et de consommation, compatibles avec l'impératif de réduction de l'empreinte écologique.

5. Un renforcement des capacités de projection à l'international

Le Maroc mène une politique d'ouverture commerciale dans le cadre multilatéral de l'OMC ou à travers la conclusion d'accords de libre-échange avec les puissances traditionnelles et émergentes ainsi qu'avec les pays en développement, notamment africains. Cette politique a permis au Maroc de tisser une toile de relations de coopération dense et diversifiée et dont le déploiement s'est opéré à travers :

- un **comportement international du Maroc, fondé sur la modération politique et religieuse** qui lui a permis de jouer un rôle de médiateur privilégié et de pont entre le monde musulman et l'occident. Ce rôle tire sa substance d'une histoire séculaire, consacrant la particularité du Maroc en tant que carrefour des civilisations,
- une **participation assidue du Maroc aux opérations de maintien de la paix et aux actions humanitaires**, sous l'égide de l'ONU, mais aussi de l'OTAN, auprès duquel le Maroc dispose d'un statut de partenaire stratégique,
- une **sensibilité accrue aux questions globales** (développement humain, sécurité mondiale, changement climatique, défense d'un ordre international équitable et juste...),
- **l'émergence du Maroc en tant que hub régional** dans une multitude de domaines : économie, finance, transport, logistique, enseignement-éducation...

Depuis 2000, le Maroc a conclu près d'un millier d'accords avec les pays africains, visant le renforcement de la coopération dans plusieurs domaines contre 500 accords entre 1956 à 1999. Cette coopération s'inscrit dans le cadre d'approches multilatérales ainsi qu'en témoignent les éléments ci-dessous :

- Un **rôle actif du Maroc au sein des organisations sous-régionales** comme l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine ou la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest.
- Une **forte implication du Royaume dans certaines initiatives de coopération régionale**, à l'instar de la Conférence des pays africains riverains de l'Atlantique dont il est l'initiateur.
- Une **présence marquée au sein des forums de coopération liant l'Afrique aux pays émergents**, notamment asiatiques : Forum Sino-Africain, Forum Inde-Afrique...

La **marche résolue du Maroc sur la voie des réformes et la modernisation économique** lui permettent, aujourd'hui, de bénéficier d'une réputation auprès des pays du G8 qui dépasse celle des pays de la région MENA et de l'Afrique et même des pays émergents, selon les enquêtes menées par "Réputation Institute" en 2015 et 2016, en collaboration avec l'IRES.

Un autre trait de l'émergence du Maroc réside dans le **développement à l'international de ses entreprises** dont certaines d'entre elles réalisent plus du tiers de leur chiffre d'affaires en Afrique. La plupart des grands groupes marocains sont implantés en Afrique et opèrent dans des secteurs diversifiés, comme la banque, l'assurance, les télécommunications, les mines ou le BTP.

Le Maroc contribue à l'effort international en faveur de la stabilité en Afrique, à travers, notamment, la participation aux opérations de maintien de la paix en Somalie, au Congo et en Côte d'Ivoire, le soutien militaire à l'intervention au Mali et en République Centrafricaine et l'accueil des négociations entre fractions libyennes pour sortir ce pays de l'impasse et éviter qu'il se transforme en berceau du terrorisme, mettant en péril aussi bien l'Afrique que l'Europe.

Le volet culturel de la coopération se distingue par la formation au Maroc des Imams africains aux valeurs de tolérance de l'Islam, conformément au rite malékite et par l'accueil de 16.000 étudiants africains dont 6.500 bénéficient d'une bourse marocaine.

Sur un autre plan, le Maroc a mis en place une stratégie d'immigration, axée sur une approche humanitaire et a réalisé la première phase de régularisation de 25.000 migrants africains. Il a lancé, fin 2016, la 2^{ème} opération de régularisation des migrants africains et entamé l'étude de près de 15.000 dossiers de demandes de régularisation.

L'élargissement de la coopération aux pays d'Afrique de l'Est et le retour du Maroc à l'Union africaine donneront certainement une impulsion supplémentaire au développement du continent.

Conclusion

Carrefour des civilisations et Etat depuis plus de 12 siècles, le Royaume du Maroc a réalisé des avancées importantes sur le plan politique, économique, social, environnemental et sécuritaire. Il se positionne, aujourd'hui, comme un hub régional grâce à sa situation géographique, à son niveau d'équipement en infrastructures et aux réformes qu'il a menées en vue de raffermir sa compétitivité globale.

Connu pour sa stabilité, sa politique intérieure, orientée vers le développement durable et sa politique extérieure modérée, le Maroc bénéficie, aujourd'hui, d'une bonne réputation à l'international, particulièrement auprès des pays du G-8. Il est considéré par l'Union européenne comme un partenaire d'exception et par les pays africains comme un partenaire crédible et fiable.

Ces accomplissements ne font que renforcer la détermination du Maroc à aller de l'avant et à faire plus d'efforts pour relever les défis autant internes qu'externes, auxquels il serait confronté et pour jouer un rôle de locomotive, au profit du développement du continent.

Pour ce faire, il est opportun d'impliquer les PME dans le processus de diversification à l'international des groupes marocains en Afrique, de développer des relations entre les acteurs de la société civile de part et d'autre et de promouvoir les échanges culturels et universitaires pour favoriser la compréhension mutuelle entre les peuples.

De plus, le Maroc devrait accompagner les chantiers structurants à l'œuvre et mobiliser le potentiel de l'intégration régionale et sous-régionale pour défendre au mieux les intérêts communs du Royaume et de ses partenaires africains.

Enfin, il convient de mettre en œuvre une stratégie de communication active et de doter le pays d'une marque Maroc.